

La SELARL BAZIRE BOULOUARD, avocat au barreau de BREST, demeurant 2 Rue Colbert 29000 BREST et Maître Emmanuelle BALK-NICOLAS, avocat au barreau de QUIMPER 3 rue Vis 29000 Quimper Tél : 02.98.55.00.55

VENTE IMMOBILIÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 10 Décembre 2019 à 9 heures

A la requête de La C.R.C.A.M. DU FINISTÈRE, (CAISSE REGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTÈRE), Société Coopérative à personnel et capital variables, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, sous le numéro 778 134 601, dont le siège social est 7, route du Loc'h à 29000 QUIMPER, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour avocats Maître E. BALK-NICOLAS, avocat membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS au barreau de QUIMPER et la SELARL BAZIRE BOULOUARD, avocat au barreau de BREST.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Brest, au palais de justice de ladite ville, 32 rue de Denver, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

COMMUNE DE MORLAIX,
29 Bis Rue Laënnec
Un appartement

dans un ensemble immobilier, à savoir :

le lot n°25 dans le bâtiment A, **UN APPARTEMENT** au 2ème étage et les 33/1409èmes des parties communes de l'immeuble et de la propriété du sol.

le lot n°33 au sous-sol, **UNE CAVE** portant le N°3 et les 2/1409èmes des parties communes de l'immeuble et de la propriété du sol,

Le tout cadastré section AV 25 pour une contenance de 38a 65ca.

Mise à prix : 19 000 € (Dix neuf mille euros)

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu sus indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par la SELARL BAZIRE BOULOUARD au greffe du Tribunal de Grande Instance de BREST le 20 mai 2019 portant le n° 19/00031, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance. Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Brest. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Visite sur place par la SELARL ACTIA JURIS, huissiers de justice à BREST, le 25 novembre 2019 à 10 heures.

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS